

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 20 janvier 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUT, MME LOUISE GAUTHIER, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Claude Bouchard, décédé le 6 décembre dernier à l'âge de 79 ans. Monsieur Bouchard est le père de madame Claudine Bouchard, préposée à la bibliothèque au Service des loisirs;
- Madame Pauline Tousignant, décédée le 12 décembre dernier à l'âge de 74 ans. Madame Tousignant est la belle-mère de madame Dianne Grenier, greffière de la cour municipale.;
- Monsieur Jean Laurin, décédé le 25 décembre dernier à l'âge de 61 ans;
- Madame Bernadette Morin Dubois, décédée le 28 décembre dernier à l'âge de 63 ans;
- Madame Pierrette Lavigne-Clavet, décédée le 7 janvier à l'âge de 83 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2009-01-001
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE retirer les articles 26.1 et 26.2, soit :

« 26.1 **Promesse de cession – Emprise de rue, servitude et terrains – 9158-9176 Québec inc.** – Acceptation de la cession par 9158-9176 Québec inc., dans le cadre du prolongement de la rue « D », des parcelles du lot suivant et autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente, à savoir :

Emprise de rue - Parcelle du lot 3 690 452 (parcelle 11) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 7 172,2 m²;

Bandes riveraines du cours d'eau – Parcelles du lot 3 690 452 (parcelles 12, 13 et 14) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 3 873,7 m²;

Servitudes – Parcelles du lot 3 690 452 (parcelles 1, 2 et 3) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 759,6 m². »

« 26.2 **Promesse de cession – Emprise de rue – 9138-7928 Québec inc.** – Acceptation de la cession par 9138-7928 Québec inc., dans le cadre du prolongement de la rue « D », d'une parcelle du lot suivant et autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente, à savoir :

Emprise de rue - Parcelle du lot 2 503 160 (parcelle 16) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 160,7 m². »

DE remplacer, à l'article 33 B) « **Cotisation annuelle 2009 – Union des municipalités du Québec** », les mots « cotisation annuelle » par « tarification ».

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Martin Drapeau

- Dans le palmarès des dépenses des maires de la Rive-Nord, publié dans la Presse du 29 décembre 2008, notre mairesse se situe au deuxième rang. Qu'est-ce que la mairesse a à dire sur ce sujet ?
- Que peut-on dire des déplacements et déboursés à la mairesse qui ont coûté plus cher ?
- Êtes-vous en mesure de nous donner les revenus et dépenses du projet Salix ? (Il s'agit de la x^{ième} fois que la demande est faite selon le citoyen)

Monsieur André Clément

- La Ville de Boisbriand fait-elle effectivement le virage du projet du Centre d'excellence avec la Ville de Blainville ? Comment ce partenariat se concrétisera-t-il ?
- Qui gèrera les heures de glace pour la Ville de Boisbriand ?
- Y a-t-il déjà un schéma de distribution des heures de prêt ?

- Le projet de partenariat a-t-il été présenté par la Ville aux organismes utilisant les glaces à Boisbriand ?
- Quand ce sera présenté de façon officielle aux organismes ?
- Quand vous parlez du financement, du projet quel type de problèmes avez-vous dû résoudre pour y arriver ?
- Le coût final du projet affectera-t-il le prix de location de l'heure de glace ?
- La répartition de l'utilisation de la glace no 2 à l'aréna actuel sera-t-elle affectée ?

Madame Marlene Cordato

- Les garanties du nombre d'heures par la Ville sera-t-elle modifiée par l'apport de Blainville ?
- S'il y a une équipe Junior majeure qui s'installait dans la région, cela affecterait-il la configuration du projet ?

RÉSOLUTION 2009-01-002

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
 APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 2 décembre 2008 et des séances spéciales des 8 décembre 2008, 8 décembre 2008 (budget) et 22 décembre 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-003

COMPTES RENDUS – COMMISSIONS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
 APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception des comptes rendus des commissions suivantes :

A) Commission du Développement économique et du Faubourg Boisbriand, du 20 novembre 2008;

B) Commission de l'Environnement et du Développement durable, du 19 novembre 2008;

C) Commission du Génie et des Infrastructures, des 19 novembre 2008 et 11 décembre 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-004
RÈGLEMENT RV-1156-2-1 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'adopter le Règlement RV-1156-2-1 modifiant le Règlement RV-1156-2 sur la circulation des camions et des véhicules-outils. (ajout rue Hector-Lanthier aux prohibitions de camionnage)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-005
RÈGLEMENT PRZ-753-256 – SECOND PROJET – ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'adopter le Second projet de Règlement PRZ-753-256 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'établissement de nouvelles normes de grandeur des terrains dans la zone R-1 449. (secteur Lauzon – Langevin)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-006
RÈGLEMENT PRZ-753-258 – PREMIER PROJET – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'adopter le Premier Projet de règlement PRZ-753-258 modifiant le Règlement de zonage RV-753 en ce qui a trait aux marges de recul dans les zones I-2 462 et I-3 463. (marge de recul Côte Nord)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-007
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RV-753-255

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la requête reçue demandant le suivi de la procédure d'approbation référendaire pour le Règlement RV-753-255 modifiant le règlement de zonage RV-753 par l'agrandissement de la zone P-1 317-1 et la création des zones résidentielles à même la zone RX 315 et l'établissement des dispositions particulières à ces zones. (terrasse Lemay)

DE reporter la décision de la tenue de la procédure d'enregistrement à la séance du 3 février 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-008
RÈGLEMENT RV-753-256 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-256 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'établissement de nouvelles normes de grandeur des terrains dans la zone R-1 449. (secteur Lauzon – Langevin)

Une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil.

RÉSOLUTION 2009-01-009
RÈGLEMENT RV-991-23 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Marlene Cordato donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-991-23 modifiant le Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

RÉSOLUTION 2009-01-010
RÈGLEMENT RV-1426-2 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1426-2 modifiant le Règlement RV-1426 décrétant des travaux de réfection de chaussée et d'aqueduc sur le Chemin de la Côte Sud et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-01-011
RÈGLEMENT RV-1436 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1436 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique pour l'année 2009 et son financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-01-012
RÈGLEMENT RV-1437 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Robert Frégeau donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1437 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées et d'eau potable pour l'année 2009 et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2009-01-013
RÈGLEMENT RV-1438 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Louise Gauthier donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1438 prévoyant l'établissement de plans et devis des travaux de réfection de rues et décrétant un emprunt à cette fin.

RÉSOLUTION 2009-01-014
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 20 novembre 2008 au 7 janvier 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-015
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 novembre au 15 décembre 2008 :

Détails	Montants (\$)	Totaux (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 253 998,31	
Activités financières d'investissement	6 716 231,34	
Total des chèques fournisseurs		9 970 229,65
Salaires – Dépenses	835,684,43	
Salaires - Déductions	-292 735,90	
Total des salaires nets		542 948,53
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		10 513 178,18

Votent en faveur : les conseillères Lyne Levert et Louise Gauthier et les conseillers Gilles Sauriol, Robert Frégeau et Mario Lavallée

Votent contre : la conseillère Marlene Cordato et le conseiller Patrick Thifault.

Adoptée avec dissidence

RÉSOLUTION 2009-01-016
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 19 décembre 2008, révisée le 6 janvier 2009, montrant un total de 1 169 483,65 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-017
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme de 10 000 \$ pour l'acquisition d'équipements d'activités sportives, projet 70 004.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-018
RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉ

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accuser réception du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidé, préparé par le Service de la trésorerie, pour la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2008.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-019
EMPRUNTS TEMPORAIRES

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de décembre 2008, à savoir :

RV-1327-1 : Règlement RV-1327-1 modifiant les travaux et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1327 (honoraires professionnels et l'exécution des travaux de prolongement des services municipaux (aqueduc, égout sanitaire, drainage et fondation de rue) sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV (de la rue Ambroise-Lafortune, tronçon III au chemin de la Côte Sud).

RV-1426 : Règlement RV-1426 modifié par le Règlement RV-1426-1 décrétant des travaux de réfection de chaussée et d'aqueduc sur le Chemin de la Côte Sud et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-020
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS
MUNICIPAUX**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-021
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET LE
TRANSPORT DES CONTENEURS DES BOUES DE L'USINE
D'ÉPURATION – CONTRAT 2009-1068**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 13 janvier 2009, contrat 2009-1068.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-022
SOUMISSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET LE
TRANSPORT DE CONTENEURS DES BOUES DE L'USINE
D'ÉPURATION – CONTRAT 2009-1068**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu trois soumissions pour la manutention, l'évacuation et le transport de conteneurs des boues de l'usine d'épuration – contrat 2009-1068, à savoir :

RCI Environnement inc.
 9501, boulevard Ray-Lawson
 Anjou (Québec) H1J 1L4

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
Collecte et transport	300 levées	100 \$	30 000 \$
Tonnage	3000 tonnes / m	48,75 \$	146,250 \$
		Sous-total	176 250 \$
		Total (taxes incluses)	198 942,19 \$

BFI Canada inc.
 4141, boulevard de la Grande-Allée
 Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
Collecte et transport	300 levées	99 \$	29 700 \$
Tonnage	3000 tonnes / m	59 \$	177 000 \$
		Sous-total	206 700 \$
		Total (taxes incluses)	233 312,62 \$

Multi-Recyclage S.D. inc.
 3030, montée St-François
 Laval (Québec) H7E 4P2

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
Collecte et transport	300 levées	360 \$	108 000 \$
Tonnage	3000 tonnes / m	60,67 \$	182 010 \$
		Sous-total	290 010 \$
		Total (taxes incluses)	327 348,79 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

EN CONSÉQUENCE, il est :
 PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
 APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de RCI Environnement inc. au montant de 198 942,19 \$ (taxes incluses) pour la manutention, l'évacuation et le transport de conteneurs des boues de l'usine d'épuration, selon les termes énoncés au rapport de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, du 13 janvier 2009, révisé le 14 janvier 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-023
CONSEIL – COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

ATTENDU qu'en vertu de l'article 70 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19), le conseil peut nommer des commissions et comités permanents ou spéciaux pour la surveillance de l'administration des divers départements civiques pour lesquels elles sont respectivement nommées ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE confirmer la création des commissions et comités ci-après et désigner les membres du conseil aux postes indiqués en regard de leur nom (en remplacement de toute désignation antérieure, le cas échéant), à savoir :

COMMISSIONS DE LA VILLE

Commission du développement économique et du Faubourg Boisbriand	Robert Frégeau, Président Mario Lavallée Vice-président
Commission de la sécurité urbaine et des projets spéciaux incluant la sécurité incendie	Gilles Sauriol Président
Commission de l'environnement et du développement durable	Lyne Levert Présidente
Commission de la famille et des aînés	Louise Lemay Présidente Louise Gauthier Vice-présidente

COMITÉS DE LA VILLE

Comité de l'administration publique et des finances	Lyne Levert Présidente
Comité des affaires juridiques	Louise Lemay Présidente
Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie	Mario Lavallée Président

Comité sur l'éthique et la déontologie	Louise Gauthier Vice-présidente
	Louise Lemay Vice-présidente
Comité des loisirs culturels et sportifs et communautaires	Louise Gauthier Présidente
Comité des ressources humaines	Louise Gauthier Présidente
Comité de retraite	Marlene Cordato Présidente
Comité de la sécurité routière	Gilles Sauriol Président
	Lyne Levert Vice-présidente
Comité des technologies et de l'informatique	Mario Lavallée Présidente
Comité des travaux publics	Patrick Thifault Président

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-024
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET
ORGANISMES MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU que le conseil municipal doit déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui le représentera auprès d'organismes supramunicipaux et d'organismes mandataires de la municipalité dont la Ville est membre ou partie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE désigner les membres du conseil et fonctionnaires auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom (en remplacement de toute désignation antérieure, le cas échéant), à savoir :

**ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA VILLE**

Association Québec-France	Robert Fréreau
Centre de soccer intérieur	Mario Lavallée
Centre de tri Tricentris	Lyne Levert
Centre expérimental de recherche sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU)	Lyne Levert
	Louise Lemay
	Michel Lacasse
	Fonctionnaire
	Denis LeChasseur
	Fonctionnaire
Comité de liaison Théâtre Lionel-Groulx	Louise Gauthier
	Andrée Duhamel,
	substitut
	Fonctionnaire
Comité de soutien à l'industrie automobile via la SODET	Mario Lavallée
Comité régional des mesures d'urgence	Gilles Sauriol
Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ)	Sylvie St-Jean**
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)	Gilles Sauriol
	Mario Lavallée,
	Substitut
Corporation de la mise en valeur des berges	Lyne Levert
Régie intermunicipale du parc du Domaine vert	Louise Gauthier
	Lyne Levert
	Gilles Sauriol,
	Substitut
Fonds communautaire de Boisbriand	Mario Lavallée
	Gilles Sauriol
Maison des jeunes Sodarrid et @dobase	Louise Gauthier
MRC Thérèse-De Blainville	Sylvie St-Jean**
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Gilles Sauriol
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)	Mario Lavallée
Résidence Dutrisac (OMH)	Gilles Sauriol
	Louise Gauthier
Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET-CLD)	Robert Fréreau
Stade de baseball	Gilles Sauriol
Union régionale des loisirs et des sports	Marlene Cordato
Comité de développement durable pour la MRC	Lyne Levert
Comité de démolition	Robert Fréreau
	Mario Lavallée

** En l'absence de la mairesse, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste, le maire suppléant ou mairesse suppléante est désigné

comme suppléant et ce cas d'absence, incapacité ou refus de ce dernier, la mairesse procédera à la désignation de son remplaçant.

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-025 CONSEIL – PARRAINAGE D'ORGANISMES

ATTENDU que le conseil municipal juge à propos de déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la Ville.

EN CONSÉQUENCE, IL EST;
PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE désigner les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville, à savoir :

PARRAINAGE D'ORGANISMES

ABCB (balle molle féminine et masculine)	Mario Lavallée
Club Aramis	Robert Frégeau
Comité des arts visuels	Louise Lemay
Club d'astronomie de Boisbriand	Louise Lemay
Club des baby-boomers	Gilles Sauriol
Association de balle molle mineure de Boisbriand	Lyne Levert
Association de baseball de Boisbriand	Gilles Sauriol
Cadets de la marine	Patrick Thifault
Cercle des Châtelaines	Patrick Thifault
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	Robert Frégeau
FC Boisbriand	Mario Lavallée
Club d'escrime les Seigneurs de la Rive-Nord	Marlene Cordato
Association régionale de football Laurentides-Lanaudière	Robert Frégeau
Club Gym-plus inc.	Marlene Cordato
Association du hockey féminin des Laurentides	Robert Frégeau
Association du hockey mineur de Boisbriand	Louise Gauthier
Club de karaté Kobayashi de Boisbriand	Gilles Sauriol
Les productions L'R de Rien	Louise Gauthier
Ligue amicale de sports des adultes	Mario Lavallée

Club de natation G.A.M.I.N.	Patrick Thifault
L'Oasis des aînés	Mario Lavallée
Club Optimiste de Boisbriand	Gilles Sauriol
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	Louise Lemay
Club de patinage artistique de Boisbriand	Marlene Cordato
Club de patinage de vitesse de Rosemère-Rive-Nord	Patrick Thifault
Club de philatélie Les Timbrés de Boisbriand	Lyne Levert
Club photo de Boisbriand	Louise Gauthier
Les pionniers de Boisbriand	Robert Frégeau
Association de ringuette de Boisbriand	Lyne Levert
Ligue de sacs de sable de Boisbriand	Marlene Cordato
Scouts Canada – 1re Boisbriand	Patrick Thifault
Seigneurs des Mille-Îles	Louise Gauthier
Club de ski Yahou de Boisbriand	Marlene Cordato
Club de soccer de Boisbriand	Mario Lavallée
Sodarrid	Louise Gauthier
Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand	Louise Gauthier

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-026
RETOUR DES CARTONS DE LECTURE D'EAU**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'établir le 16 février 2009 comme étant la date limite pour le retour par les contribuables des cartons de lecture de compteurs d'eau conformément au Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-01-027
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL – QUOTE-PART 2009**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser le trésorier à verser à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) la quote-part provisoire de la Ville pour l'année 2009 au montant de 460 106,80 \$, imputable au code budgétaire 02 629 00 998.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-028
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 – RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU PARC DU DOMAINE VERT

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine vert prévoyant des revenus de 1 421 270 \$ et autoriser le trésorier à verser la somme de 50 000 \$, imputable au code budgétaire 02 792 01 920.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-029
DEMANDE DE SUBVENTION – ENFOUISSEMENT DES UTILITÉS
PUBLIQUES LONGEANT L'AVENUE DES GRANDES TOURELLES

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie à présenter une demande de subvention pour et au nom de la Ville dans le cadre du programme de subvention d'Hydro Québec pour l'enfouissement des utilités publiques aériennes existantes dans le prolongement de l'avenue des Grandes Tourelles (secteur industriel du Faubourg Boisbriand), lesquels travaux sont prévus au Règlement RV-1419.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-030
CONVENTION DE FIDUCIE – COMITÉ DE RETRAITE

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer la convention de fiducie entre la Ville de Boisbriand et les membres représentant le Comité de retraite, celle-ci étant effective depuis le 1^{er} janvier 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-031
APPLICATION DU RÈGLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL SUR L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une convention avec la Communauté métropolitaine de Montréal concernant la délégation de l'application du règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal sur l'assainissement des eaux usées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-032
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – SYSTÈME D'INFORMATION ET
DE GESTION EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIGAT)

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une « Déclaration de respect de l'entente relativement à l'adhésion à Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT) » avec la MRC Thérèse de Blainville dans le cadre du Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT).

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-033
SIGNATURE D'UN ACTE DE QUITTANCE

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une quittance d'un acte de prêt hypothécaire consenti en considération du raccordement aux services municipaux du collecteur est-ouest et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 817 880 affectant l'immeuble situé au 37, rue Élisabeth.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-034
AUTORISATION – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES
PIQUEURS ET VIRUS DU NIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser GDG Environnement ltée à demander un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour le contrôle biologique des maringouins et dépistage du virus du Nil occidental sur le territoire de la Ville de Boisbriand, pour l'année 2009.

DE confirmer que ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-035
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 574, RUE ADRIEN-
CHARTRAND

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 300 \$ à Caroline Paquin et Claude Chaput ainsi que la somme de 6 823,39 \$ à Desjardins Assurances générales incluant le capital, les intérêts et les frais, en règlement complet et final d'une réclamation suite à un bris du compteur d'eau, propriété de la Ville, de l'immeuble situé au 574, rue Adrien-Chartrand, cette somme étant affectée au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-036
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 1059, RUE CARDINAL

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 300 \$ à Robert Deslauriers et Claudette Marquis ainsi que la somme de 2 500 \$ à Desjardins Assurances générales incluant le capital, les intérêts et les frais, en règlement complet et final d'une réclamation suite à un bris du compteur d'eau, propriété de la Ville, de l'immeuble situé au 1059, rue Cardinal, cette somme étant affectée au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-037

COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS - MISE SUR PIED DE LA COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS – PRISE EN CHARGE PAR LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS ET MANDAT POUR CETTE COMMISSION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE nommer madame Louise Lemay, conseillère municipale, responsable des questions familiales et des aînés pour prendre en charge la Commission de la famille et des aînés en tant que présidente.

DE convenir que le mandat de cette commission formée de membres en lien avec les instances municipales et la communauté est d'intervenir à toutes les étapes de l'élaboration et du suivi de la politique familiale et des aînés comprenant la production, l'implantation, la réalisation et le suivi de cette politique municipale.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-038

COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS – ADOPTION D'UN BUDGET POUR LA PRODUCTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser un budget de 25 000 \$ pour la production de la Politique familiale et des aînés afin de supporter les coûts directs et indirects de chacune des étapes de production de cette politique; réflexion, rédaction, consultation, diffusion et promotion.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-039
COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS – NOMINATION
DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES
AÎNÉS

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE nommer madame Louise Gauthier, conseillère municipale, à titre de vice-présidente, madame Ève Bélanger, directrice Loisirs, à titre de membre et monsieur Philippe Bourgeois, directeur général adjoint à la Ville de Boisbriand, à titre de membre d'office de la Commission de la famille et des aînés formée en vertu de la résolution 2009-01-037.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-040
PROTOCOLE D'ENTENTE – LE PETIT THÉÂTRE DUNORD

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec Le Petit Théâtre DuNord, pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-041
COTISATION ANNUELLE 2009 – UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 21 644,96 \$, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494 et se détaillant comme suit :

A) 13 849,81 \$ représentant la cotisation annuelle pour l'année 2009 basée sur le décret de population du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vigueur le 1^{er} janvier 2009;

B) 7 795,15 \$ représentant la tarification pour l'année 2009 au « Centre de ressources municipales (CRM) ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-042
JEUX FADOQ DES LAURENTIDES 2009

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser la tenue des Jeux FADOQ des Laurentides sur le territoire de la Ville de Boisbriand du 2 au 4 juin 2009;

DE mettre à la disposition du Comité organisateur des Jeux les infrastructures requises au cahier des charges fourni par la FADOQ;

DE déléguer madame Eve Bélanger, directrice loisirs, au Comité organisateur de l'événement comme personne ressource pour la ville;

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 3 000 \$ à la FADOQ, région des Laurentides (promoteur du projet et gestionnaire du Comité organisateur) pour l'organisation de ces Jeux ainsi que pour la tenue d'une soirée de reconnaissance des bénévoles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-043
ENTENTE DE PARTENARIAT – CENTRE DE JOUR « CHEZ SOI »

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente de partenariat pour le projet Centre de jour « Chez Soi », du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2010 à intervenir avec le Centre de santé et des services sociaux Thérèse-De Blainville, les OMH de Blainville, Boisbriand, Rosemère, Sainte-Thérèse et les Villes de Blainville, Boisbriand, Rosemère et Sainte-Thérèse, cette entente ayant pour objet de favoriser l'accessibilité aux personnes âgées en perte d'autonomie et résidentes sur le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville.

D'autoriser le paiement des coûts de la mise à niveau des locaux de l'Office municipal d'habitation et de subventionner le transport en taxis collectifs auprès du CIT des Basses-Laurentides.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-044
SIGNALISATION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

- Arrêt obligatoire sur la rue Hector-Lanthier à l'intersection de la rue Saint-Laurent, dont un sur le côté est sur la rue Hector-Lanthier en direction nord et l'autre sur le côté ouest sur la rue Hector-Lanthier en direction sud;
- Stationnement interdit sur le boulevard de La Vérendrye devant le poste de pompage La Vérendrye;
- Sens unique sur le chemin de l'Île-Morris après le pont, du sud au nord;
- Stationnement interdit sur la 4^e Avenue Nord à l'intersection du chemin de la Grande-Côte, du côté ouest (50 mètres à partir du chemin de la Grande-Côte).

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-045
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2008 montrant un total mensuel de 3 924 800 \$ et un cumulatif de 92 972 128 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-046
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2008 montrant un total mensuel de 9 081 696 \$ et un cumulatif de 102 053 824 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-047
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de décembre 2008, tel que dressé par le directeur général en vertu du règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-048
ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU
TEMPORAIRE TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Julie Chicoine Lynda Hébert	Commis à la réception au Service des travaux publics à compter du 21 janvier 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
France L. Roy	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 21 janvier 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Sara Groulx	Commis de bureau à la direction générale à compter du 21 janvier 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Isabelle Paradis	Commis de bureau au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 21 janvier 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Sara Groulx	Secrétaire administrative à la direction générale à compter du 21 janvier 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Mathieu Daudelin Raymond Quirion	Journaliers chauffeurs au Service des travaux publics, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 30 mai 2009;
Rita Bydal	Préposée à l'aréna au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 20 juin 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-049
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Mélanie Collin	Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 23 mai 2009;
Valérie Longpré	Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 13 juin 2009;
David C. Lussier	Moniteur spécialisé au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 25 avril 2009;
Claudia Ruel	Monitrice spécialisée au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 16 mai 2009;

Samuel Archambault	Préposé au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 6 juin 2009;
Francine Nadon	Préposée information-inscription au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 19 décembre 2009;
Cédric Corbeil	Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 23 mai 2009;
Vincent Proulx	Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 7 juin 2009;
Jonathan Bigras Jonathan Bolvari-Bergeron Mathieu Côté Priscilla Rock Mathieu Taillon	Préposé sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 16 mai 2009;
Mélissa Roy	Saisonnier manuel au Service des travaux publics, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 13 juin 2009;
Pierre Reeves	Responsable préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 31 mars 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-050
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Mylène Tardif	Responsable au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 14 novembre 2009;
Patricia St-Amour Morton	Spécialiste danse au Service des loisirs, à compter du 21 janvier 2009 et ne devant pas dépasser le 26 décembre 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-051
ENGAGEMENT – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement de monsieur Guy-Denis Dupras au poste de préposé à l'entretien des véhicules et équipements permanent à temps complet au Service des travaux publics.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-052
PERMANENCE – POMPIERS À TEMPS PARTIEL AU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE confirmer la permanence au poste de pompier à temps partiel au Service sécurité incendie de messieurs Jonathan Charlebois, Sébastien Hotte, Érik Potvin à compter du 14 janvier 2009 et de messieurs Marc-Antoine Rioux, Kevin Robindaine, Mathieu Jauvin et Dominic Miville, à compter du 15 janvier 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-01-053
MANDAT – ASSURANCES COLLECTIVES

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

DE mandater le cabinet Samson Groupe Conseil inc. pour représenter la Ville de Boisbriand auprès des assureurs relativement au renouvellement des assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Merci aux citoyens qui se sont présentés ce soir;
- Exprime à nouveau à la population qu'elle doit être fière de voir un projet de l'envergure du Centre d'excellence sur glace se réaliser sur le territoire de la Ville. Peu de villes et de régions pourront voir en cette période de récession des développements comme le Centre d'excellence et le collège privé;

- Meilleurs vœux pour l'année 2009.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Meilleurs vœux pour l'année 2009;
- Le 21 janvier 2009 à 20 h aura lieu une conférence du Club d'astronomie de Boisbriand, sur les planètes extrasolaires au Centre socioculturel Chavigny;
- Le Domaine vert compte maintenant une patinoire de 1.5 kilomètre en sous-bois, une glissade et un réseau de pistes de ski de fond;
- Au parc Perron, la Ville a aménagé une nouvelle patinoire;
- Félicitations à monsieur Gilles Sauriol qui au mois de décembre a commis un acte héroïque en portant assistance à une femme victime d'un agresseur armé.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Meilleurs souhaits de bonne année;
- Déploire que l'harmonie au conseil soit fragile.

Monsieur Robert Frégeau, District Filion

- Exprime sa déception envers les nouvelles affectations que la mairesse lui a réservées aux comités, commissions de la Ville et délégations aux organismes de la Ville;
- À titre d'exemple, il cite l'historique de la production des plans du Centre d'excellence sur glace, sa déception en regard de l'implantation approuvée par la conseil et l'apport qu'il aurait pu apporter pour améliorer la situation;
- Réitère son vœu le plus cher de bien servir la population de Boisbriand et sa Ville.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Félicitations à monsieur Gilles Sauriol pour le geste humanitaire qu'il a fait en décembre dernier;
- Félicitations aux citoyens qui respectent de mieux en mieux la prohibition de stationnement d'hiver;
- Campagne d'achat local – le passeport d'achat local est un franc succès, déjà 100 passeports de complétés;
- Demande que les travaux de réfection du collecteur Chauvin débutent en 2009.

Madame Louise Gauthier, District Brosseau

- Le 8 février prochain aura lieu la visite « des Boys » à l'aréna de Boisbriand pour un match amical avec les entraîneurs de Boisbriand, dans le cadre de la campagne de financement de l'Association du hockey mineur;
- Besoin encore de 1 500 bénévoles aux Jeux du Québec qui se tiendront à compter de la fin de février prochain.

Madame Louise Lemay, District Labelle

- Demande que les membres du conseil et les citoyens se concentrent sur des choses positives, en cette période déjà difficile pour les citoyens;
- Remerciements à Matthieu Gélinas, contremaître au Service des travaux publics qui s'est rendu chez un citoyen à 17 h du soir, le 24 décembre 2008, pour résoudre un problème avec ses vidanges alors que son domicile avait été omis à la collecte.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Depuis le 12 janvier dernier, dans le Faubourg Boisbriand, un nouveau circuit de taxibus C-13 est en fonction. On doit réserver une heure d'avance;
- Plus de 100 000 000 \$ de permis de construction émis en 2008;
- Jeux du Québec – Matches de hockey se tiendront à l'aréna;
- Calendrier des prochaines activités du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand :
 - o Le 21 janvier 2009, invitation à un 5 à 7;
 - o Le 18 février prochain à 17 h 30, dégustation de vins et fromages à la Maison du citoyen et Place de la culture;
 - o Le 28 janvier prochain, dîner-conférence hors série à la Mison du citoyen et Place de la culture;
 - o Le 10 février 2009, déjeuner-causerie au Restaurant La Merveille.

Madame Marlene Cordato, District Dion

- Le 25 janvier prochain de 8 h à 12 h, compétition de La Relève organisée par le Club de patinage artistique de Boisbriand;
- Samedi, le 24 janvier 2009 aura lieu un dîner organisé par la Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand, dans le but d'amasser des fonds pour leur 25^e anniversaire;
- Inscriptions de soccer du 30 janvier au 4 février 2009 à la Maison du citoyen et Place de la culture;

- Exprime son indignation quant à la manière dont la mairesse a présidé la séance ce soir. Madame Cordato est d'opinion que ses agissements et paroles briment le droit à la libre expression des élus et des citoyens.

En outre, elle s'exprime sur les projets et/ou dossiers suivants :

- Le Centre d'excellence, qui de son avis ne répond pas adéquatement aux besoins de la population;
- Le total des investissements inscrits aux prévisions budgétaires 2009 qui de son avis sont trop optimistes;
- Son désaccord sur l'augmentation de certains tarifs et taxes pour l'exercice financier 2009, alors que la Ville reçoit des revenus supplémentaires de Faubourg Boisbriand;
- Relate un article publié dans le journal La Presse, du 29 décembre dernier faisant état des dépenses remboursées à la mairesse pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2008 où la plupart des maires ont eu une réclamation de moins de 1 000 \$;
- Son questionnement en regard des dépenses engagées pour la campagne de publicité personnalisée de la mairesse pour inciter la population à l'achat local.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Luc Dubois

- Article 7 C) – Qu'y aura-t-il comme modifications au Règlement RV-1426 ?
- Meilleurs vœux de bonne année.

RÉSOLUTION 2009-01-054 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE lever la séance à 21 h 50.

Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière